



## DOB

### Contexte, enjeux et orientations

# Sommaire

- **Contexte et enjeux**

- Un territoire qui résiste bien au contexte national
- Une situation saine par des mesures efficaces
- Les enjeux budgétaires pour l'Agglomération

- **Le Projet de territoire en actions**

- Poursuivre et accélérer les transitions
- Consolider l'offre de services à la population
- Maintenir nos vecteurs d'attractivité et de dynamisme

# Les orientations budgétaires

## Contexte et enjeux

# Un territoire qui résiste au contexte national

- **Une bonne anticipation** du contexte inflationniste  
Un budget 2023 bâti sur des prévisions d'inflation à 6%,  
chiffre de l'inflation en 2023 : 5,7 %
- **Un maintien du dynamisme de recettes fiscales**  
hors effet taux
- **Évolutions des taux d'intérêt : impact maîtrisé dû**  
**à une dette majoritairement à taux fixe**

# Une situation saine par des mesures efficaces

- **Des mesures nécessaires prises suite à l'audit financier 2021, au rapport de la Chambre Régionale des Comptes et à l'inflation :**
  - **Équilibre du budget déchets** depuis 2022
  - **Priorisation des dépenses :**
    - Report des investissements sur les équipements déchets (bennes ordures ménagères, travaux en déchèteries et haltes éco tri)
    - Report des travaux d'entretien bâtiment et de l'extension des locaux administratifs au Quatrain
  - **Plan de sobriété énergétique** au sein des équipements communautaires qui a permis de contenir les hausses de coûts
  - **Externalisation de la gestion du Camping**
  - **Une politique tarifaire** tenant compte des équilibres contribuables/usagers
  - **Activation du levier fiscal** en 2021 et 2023

# Une situation saine par des mesures efficaces

- **Des mesures qui permettent aujourd'hui**

- De faire face aux charges de fonctionnement de la collectivité  
*+9% des dépenses réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023*

- De bénéficier d'une capacité d'investissement significative

*Épargne nette 2023 : 3,3 millions d'euros*

*Résultat budgétaire : 17,5 millions d'euros (budget principal + budgets non autonomes Transports scolaires, centres aquatiques, espace culturel, immobiliers d'entreprises...)*

- De contenir la dette

*Capacité de désendettement : 5 ans en tenant compte de la dette des budgets annexes non autonomes*

- De concrétiser et poursuivre la mise en œuvre du **Projet de territoire**

# Les enjeux budgétaires

- Affirmer, engager et traduire les orientations du **Projet de territoire**
- Rester vigilant face au **contexte inflationniste**
- **Débuter l'amortissement** des équipements structurants  
*(piscine Aqua'val Maine, siège communautaire, L'alter éco)*
- Garder la **maîtrise des budgets/politiques les plus exposés** : transports scolaires, centres aquatiques, déchets, accueils de loisirs sans hébergement....
- Conserver une **maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- **Préserver nos capacités d'investissement** pour équiper et aménager le territoire et renouveler nos équipements

# Les orientations budgétaires

## Le Projet de territoire en actions

# Poursuivre et accélérer les transitions

- **Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et la production d'énergies renouvelables :**
  - Poursuivre et renforcer les **dispositifs d'accompagnement des particuliers** pour les travaux de rénovation énergétique
  - Un **programme d'investissement** sur les équipements et le patrimoine communautaires :
    - Aqua'val Maine : des ombrières et panneaux photovoltaïques
    - Le Quatrain : travaux en lien avec le décret tertiaire
    - Renouvellement LED de l'éclairage public
- **Développer une offre de mobilité durable en tout point du territoire :**
  - Faire du **vélo** un mode de transport du quotidien
  - Développer et encourager le **covoiturage**
  - **Accompagner les entreprises** dans le déploiement de plan de mobilités en commun
  - Créer un **réseau de transports collectifs** sur le territoire
  - Mise en place de la nouvelle offre régionale de **transport à la demande**

# Poursuivre et accélérer les transitions

- **Une offre foncière et immobilière repensée, axée sur la sobriété foncière et la mutualisation d'espaces communs :**
  - Déploiement de solutions immobilières type villages et hôtels d'entreprises pour bâtir **un parcours résidentiel adapté aux besoins** des entreprises, à tous les stades de leur vie
  - **Densification** des parcelles
  - **Requalification** de friches industrielles
- **Accompagner les acteurs économiques dans leurs transitions**
  - De nouveaux **parcours d'accompagnement** proposés aux entreprises pour accompagner leur transition écologique
  - Un programme **d'animations et d'ateliers** tout au long de l'année
  - Agriculture : **faciliter la transmission des exploitations agricoles** pour préserver et maintenir l'activité agricole sur le territoire
- **Promouvoir et développer les circuits courts**
  - Un plan d'actions pour **promouvoir les circuits courts** sur le territoire

# Poursuivre et accélérer les transitions

- **Accompagner la réduction et une meilleure valorisation des déchets**
  - Élaboration et déploiement d'un **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**
  - Installation de nouveaux points de collecte de **biodéchets**
- **Préserver notre ressource en eau**
  - **Des travaux programmés** sur les ouvrages et réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable
  - Chantiers de **mise en séparatif des réseaux** d'eaux usées et d'eaux pluviales engagés

# Conforter l'offre de services aux habitants

- **Maintenir une offre de qualité pour permettre l'apprentissage de la natation**
  - Pallier au vieillissement d'Aqua'val Sèvre à Clisson qui ne répond plus aux standards de qualité et d'exigences environnementales et dont la rénovation s'avère plus coûteuse qu'une reconstruction sur site
- **Une offre culturelle qui continue à se déployer sur le territoire**
  - Une offre culturelle de proximité avec des spectacles et évènements organisés sur les communes et avec les acteurs locaux
  - Poursuite des parcours d'éducation artistique et culturelle pour favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique
  - Un soutien financier et technique aux écoles de musique

# Conforter l'offre de services aux habitants

- **Une politique Famille qui s'adapte et s'harmonise sur le territoire**
  - Harmoniser l'offre tarifaire Enfance (centres de loisirs) sur l'ensemble des communes.
  - Adapter le niveau de services petite enfance, enfance et jeunesse à l'évolution et aux besoins de la population
- **Un programme d'investissement pour mettre à niveau nos équipements** (bennes à ordures ménagères, déchèteries et halte éco tri, colonnes d'apport volontaire)
- **Des services dimensionnés** pour assurer l'offre de services publics :
  - Des recrutements ciblés sur les services Cycle de l'eau, les Déchets, les Mobilités notamment

# Maintenir nos vecteurs d'attractivité et de dynamisme

- **Diversifier l'offre de logements sur le territoire**

- Déploiement d'une offre d'hébergement temporaire chez l'habitant à destination des **jeunes actifs**
- Construction d'une résidence jeunes actifs

- **Valoriser les atouts du territoire**

- Une **nouvelle stratégie touristique** travaillée collectivement par Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre et Loire
- Une étude pour un franchissement doux de la Sèvre au niveau du Liveau

# Orientations budgétaires

- **Des indicateurs financiers peuvent être définis pour assurer la bonne situation financière de la collectivité :**
  - **Capacité de désendettement** : ne pas dépasser 8 à 10 ans en fin de mandat.
  - **Niveau d'épargne nette** : conserver un taux minimum de 10% d'ici la fin du mandat.
  - **Niveau du fond de roulement en jour de recettes de fonctionnement** : conserver un ratio minimum de 60 jours en fin de mandat.
- **En matière d'investissement :**
  - **prioriser les projets**, en prenant en compte :
    - les incidences en section de fonctionnement (coûts induits, recherches d'économies, ...),
    - la possibilité d'obtenir des subventions
  - **définir une enveloppe budgétaire maximale de dépenses d'équipement, par budget**, avec des priorisations à déterminer

# Orientations budgétaires

- **En matière de fonctionnement :**
  - Poursuivre et élargir les travaux engagés au sein de groupes de travail mixtes, pour assurer une veille sur les **politiques tarifaires** des différents services apportés à la population
  - **Arbitrer sur les évolutions de charges** à caractère général recensées ou proposées par les commissions, et sur lesquelles l'Agglo a un pouvoir de décision.
  - Poursuivre la **priorisation des actions** portées par la Communauté d'agglomération, au regard des axes définis dans le cadre du projet de territoire
  - Etudier l'opportunité d'actionner le **levier fiscal** sur les taux de fiscalité 2024 (CFE/TF/TH)

# Orientations budgétaires

- Suite à cette présentation et au Rapport d'orientations budgétaires transmis, le Conseil communautaire est amené à débattre de ces orientations en séance
- Le rapport d'orientations budgétaires sera transmis aux Communes dans un délai de 15 jours à compter de son examen par le Conseil communautaire
- Le rapport sera également mis à la disposition du public au siège de l'Agglomération et sur son site Internet